



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

**REUNION DE QUARTIER BEAULIEU – LE ROSAY – LE NEREY  
MERCREDI 06 NOVEMBRE 2024**

Présents Municipalité : Jean-Marc PEILLEX, Nadine CHAMBEL, Véronique CLEVY, Monique RACT

Services municipaux : Christophe PERRAUDIN, Florian TUGLER, Laurent CLAUDEL

Après avoir accueilli les habitants du secteur Beaulieu, Rosay, Nérey, Monsieur le Maire rappelle que ces réunions se font au rythme de deux rendez-vous par quartier sur le mandat.

En complément, une réunion à la demande des riverains portera sur le choix de laisser à l'année la route du Mont-Joly en cul de sac à la hauteur de la piste la Saint-Gervais. Le bilan des premiers tests démontre une amélioration de la sécurité, un plus grand confort de circulation par une réduction de la vitesse des véhicules ainsi que le partage des espaces avec les piétons et les cyclistes.

Le pont des Pissenlits est en cours de réfection. L'ouvrage en sous œuvre sera un demi tube, ce qui permet une plus grande assise et une surface d'ancrage au sol plus importante. Ces travaux sont portés par les entreprises Bagnod et Acro BTP.

Le chantier du Carlina se prolonge dans le temps et selon une information d'un membre de l'assemblée, la livraison devrait intervenir au printemps 2025. Le remplacement des Points d'Apport Volontaire (PAV) sous le Carlina sera en programmé dès que la question foncière sera levée. L'éclairage de la route du Téléphérique vers le Carlina pourrait prendre la forme d'un éclairage autonome par panneau photovoltaïque en lien avec le positionnement du PAV.

Les sources de Canopée devraient être livrées mi-2025, la tour Bongain incluse dans le périmètre de cet établissement, sera redonnée à la Commune après restauration. La reprise des enrobés en pourtour du chantier sera faite à l'issue des travaux entre les maîtres d'œuvre des sources de Canopée et l'Alpin.

Après échange avec l'assemblée, il est demandé à ce que le chemin piéton longeant le grand Panorama soit entretenu par la collectivité dès cet hiver.

Depuis l'été 2024, le projet de révolutionner la mobilité à Saint-Gervais a pris corps. L'ascenseur des thermes en fonction depuis le 3 août 2024 a transporté près de 200 000 personnes en trois mois. Il s'agit là d'une accentuation des mobilités douces en direction du parc thermal.

La télécabine le Valléen est en fonctionnement depuis le 2 septembre et permet de rapprocher le bourg du Fayet à celui de Saint-Gervais centre. La population s'est d'ores et déjà appropriée ce nouveau moyen de locomotion qui transforme petit à petit les usages. La télécabine l'Alpin qui remplace l'ancien appareil Double Monocâble (DMC) sera achevée le 15 décembre 2024. Cet investissement a été avancé dans le calendrier par la société STBMA, pour structurer l'offre de transport combiné (train/remontées mécaniques) entre les grands centres urbains européens et Saint-Gervais via le Fayet.

Cette offre de mobilité décarbonée a été également étoffée par la création d'une nouvelle ligne Facilibus à l'année reliant Saint-Nicolas à la gare du Châtelet selon un cadencement à l'heure. L'ambition est de faire bénéficier à l'ensemble des riverains du coteau du Bettex d'une solution de mobilité lisible, facile d'accès, gratuite.

Des travaux d'encoches de bus sont en cours de réalisation vers le pont de contournement et permettront un meilleur accès au Valléen. Après échange dans l'assemblée, il est demandé d'envisager un usage de stationnement pour les véhicules légers sur les anciennes encoches de bus vers le rond-point de Megève si elles étaient abandonnées pour l'arrêt des bus.



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Le parking de 200 places du stade de football sera recouvert par des ombrières d'ici juin 2025. En parallèle, un projet d'accentuation des parkings du pôle multimodal est à l'étude et permettra de doubler le nombre de véhicules en passant de 150 à 300 places.

Suite à une remarque de l'assemblée, Monsieur le Maire précise que l'enfouissement des lignes électriques et de la fibre est de la compétence du Syane.

La maison ANTZ, propriété de Nexalia, fait l'objet d'une expertise judiciaire. Monsieur le Maire précise qu'à ce jour l'Architecte des Bâtiments de France ne valide pas cette destruction tant que l'expertise ne confirme pas de péril imminent. Il serait dommageable que la mémoire architecturale que représente ce bâtiment disparaisse au profit d'un immeuble moderne.

Le bar de montagne situé en rez-de-chaussée du Clos du Savoie installe une enceinte extérieure notamment en hiver. La collectivité transmettra à la personne demanderesse le nom du syndic du Clos du Savoie pour que ce bar respecte le règlement de copropriété sur les nuisances sonores.

Suite à un échange avec l'assemblée, les commerçants du Nérey seront à nouveau sensibilisés à la qualité et à l'harmonie des enseignes dans le respect de la charte des enseignes édictée par la Commune.

L'assemblée n'ayant plus de remarques à présenter à la municipalité, un verre de l'amitié est proposé aux personnes présentes



Le Maire,  
Conseiller départemental du  
Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX